

Réunion de clôture du débat public A104
Jeudi 06 juillet 2006

Intervention de Monsieur Patrick DEVERGIES
vice-président de la Chambre de commerce
et d'industrie de Versailles Yvelines/Val d'Oise

Mesdames, Messieurs les élus, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs.

A l'issue du débat sur le prolongement de la Francilienne entre Méry sur Oise et Orgeval, il nous est aujourd'hui possible de tirer les conclusions suivantes :

En premier lieu, en ce qui concerne le caractère nécessaire de cette opération, un large consensus paraît se dégager. De l'analyse des réunions, comme des sondages auxquels la CCI et les associations Ardies ont pu procéder, il apparaît que la grande majorité de la population est favorable au prolongement de la Francilienne. Sur ce point, les habitants et les entreprises convergent. Selon un sondage réalisé par BVA en avril dernier, 73% de la population est favorable à la réalisation d'une autoroute entre Méry sur Oise et Orgeval. Ces habitants, qui ne se sont pas déplacés dans leur immense majorité dans le cadre du débat, attendent des élus et de l'Etat, de résoudre leur problème de circulation. Monsieur le Ministre devra en tenir compte lorsqu'il prendra sa décision.

En second lieu, Monsieur le Ministre devra tenir compte du fait qu'une infrastructure augmente les possibilités d'accéder à : des lieux d'emploi, de loisirs, et de consommation. Ainsi, il est plus facile de trouver un emploi, des biens, des services, des activités de loisirs répondant au mieux aux attentes de chacun. Concrètement, prenons l'exemple de l'accès à l'emploi : plus l'univers de choix est important pour un actif, plus l'emploi auquel il accédera sera adapté à ses compétences. Il augmentera ainsi son efficacité. L'entreprise qui l'emploiera sera plus performante. La richesse créée sera ainsi transformée en salaire, en revenus et en nouveaux emplois. **De la valeur sera ainsi créée.**

Ceci est démontré par l'étude réalisée par l'IGN à la demande des acteurs économiques. Ces derniers l'ont transmise à la CPDP sous forme de contribution écrite. Elle est à la disposition de tous.

Sur le plan méthodologique, nous rappellerons que ces conclusions résultent d'une stricte application des termes de la circulaire du Ministère de l'Équipement et des transports du 25 Mars 2004. A signaler que cette circulaire repose sur l'approche économique de chercheurs français dont les résultats sont corroborés par les travaux d'un prix nobel d'économie.

L'importante valeur que l'autoroute va créer permet d'investir les sommes nécessaires à intégrer l'ouvrage dans l'environnement, ne pas créer de nuisances auprès des riverains et, si possible même les réduire, notamment en délestant la N 184. Tout le monde doit être gagnant, création de richesses d'une part, réduction des nuisances de l'autre.

Concernant le choix d'un tracé, les débats n'ont pas permis de dégager un consensus entre les différents acteurs, sur un tracé déterminé. Nous le déplorons. Dans ces conditions, la CCIV réaffirme sa position initiale pour la meilleure solution technique, économique et juridique. A savoir le N1, C1, S1 en incluant toutefois des propositions d'améliorations environnementales. A cette fin, la CCIV a présenté à la CPDP des améliorations par des ponts à haubans pour les deux points sensibles évoqués par les riverains dans les franchissements de l'Oise et de la Seine.

Pour la CCIV, le prolongement de la francilienne entre Méry sur Oise et Orgeval est une priorité absolue et doit être réalisé dans les plus brefs délais.

Au terme de ces longues semaines de débats, une décision politique est maintenant nécessaire pour le devenir des départements du Val d'Oise et des Yvelines et pour répondre aux attentes des usagers, des habitants, et des entreprises de ces territoires.

Je ne voudrais pas terminer cette intervention sans adresser à la Commission Particulière de Débat Public A104 et à son Président les remerciements de la CCIV pour la qualité avec laquelle les débats, oh combien difficiles, ont été menés devant permettre aux pouvoirs publics de prendre une décision circonstanciée.

Je vous remercie de votre attention.